



**15<sup>e</sup> Congrès FGTA-FO**  
Montpellier 2026  
23-26 juin

**Congrès Fédéral National du 23 au 26 juin 2026**  
À l'attention des Secrétaires de Syndicats

Vanves, le 16 mars 2026

**Circulaire 2/2026 - dossier d'inscription au congrès fédéral**  
N/Réf. LR/JCC

Cher(e)s camarades,

Un congrès est un événement important dans la vie d'une organisation démocratique. Il donne l'occasion aux adhérents et aux militants du syndicat de s'exprimer sur leurs conditions d'emploi et de travail, de réfléchir et de débattre sur les revendications à adopter et les décisions à prendre pour renforcer leurs syndicats et donc leur Fédération.

Les délégués au congrès, désignés par leurs syndicats, discutent et votent sur les rapports d'activités et de trésorerie. Ils modifient, si nécessaires les statuts de la Fédération, élisent les instances statutaires et adoptent la résolution qui définit le cadre de l'action de la FGTA-FO pour la mandature à venir. En participant au congrès, les syndicats assurent le fonctionnement démocratique du congrès et en sont les garants. Tous les syndicats, y compris les nouveaux, sont invités à participer au congrès de leur Fédération.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription au congrès, qui est à retourner dûment complété à la Fédération **avant le 23 avril 2026** (article 33 des statuts) cachet de la poste faisant foi.

Vous pourrez également télécharger ce dossier depuis l'Espace Adhérents du site de la FGTA-FO.

Nous vous demandons de tout faire pour respecter les consignes qui vous sont données. Cela nous facilitera la tâche et, de surcroît, aidera à une bonne organisation du Congrès.

Recevez, cher(e)s camarades mes salutations syndicalistes.

Laurent RESCANIERES  
Secrétaire général

